

Paris, le 4 février 2015,

**Prévention de la fraude aux ordres de virements internationaux :
9 réflexes simples à adopter**

Dans un contexte de recrudescence des escroqueries aux ordres de virements internationaux¹ constatée par la Police judiciaire, « les clés de la banque », programme d'éducation financière de la Fédération bancaire française (FBF), publie le guide [« Ordres de virement des entreprises : 9 réflexes sécurité »](#). La FBF, qui est mobilisée contre cette menace internationale organisée, a déjà réalisé en 2014 conjointement avec la direction centrale de la Police judiciaire une [vidéo de sensibilisation](#), vue à ce jour par plus de 16 000 entreprises.

La sécurité en matière de paiements est l'affaire de tous : c'est pourquoi le nouveau guide « sécurité » donne des principes simples applicables à tous les échelons de l'entreprise. Ce guide explore différentes voies permettant de prévenir ces fraudes : mise en place de procédures internes pour l'exécution des virements, sensibilisation des collaborateurs, maîtrise de l'information.... Les risques de fraude peuvent toucher des entreprises de toutes tailles, groupes internationaux ou PME : les préjudices atteignent aujourd'hui plus de 300 millions d'euros pour des entreprises françaises et, pour certaines PME, la continuité de l'activité pourrait être mise en péril.

Avec la publication de ce guide, « les clés de la banque » ouvre une nouvelle collection sur la sécurité bancaire : ce premier numéro est téléchargeable gratuitement sur le site www.lesclesdelabanque.com (espace entrepreneurs). Ce site de la FBF met à disposition

¹Egalement connue sous le nom de « fraude au président », cette escroquerie consiste à obtenir d'un collaborateur de l'entreprise l'exécution d'un ordre de virement au bénéfice d'un escroc généralement domicilié à l'étranger.

des informations pratiques sur la création d'entreprise, la gestion du compte, la trésorerie ou les possibilités de financement pour les entrepreneurs et les professions libérales.



La FBF diffusera aussi largement ce nouveau guide « sécurité », notamment à travers ses 105 comités territoriaux et leurs contacts locaux auprès des entreprises (MEDEF, CGPME, CCI, Chambres des métiers) et sur son site dédié aux PME : www.aveclespme.fr.

Contacts :

Caroline de Cassagne – tél : 01 48 00 50 70 – cdecassagne@fbf.fr

Terence de Cruz – tél : 01 48 00 50 08 – tdecruz@fbf.fr

Service presse Les clés de la banque – tél : 01 48 00 50 08 - e-mail :

presse@lesclesdelabanque.com

www.fbf.fr

✓ Suivre @FBFFrance

